



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qu <input type="text"/>
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation du correcteur	
	<input style="width: 150px; height: 40px;" type="text"/>	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

## SUJET

### L'usage de la calculatrice est autorisé

#### Situation :

Vous travaillez pendant le mois de juillet au domicile, situé au 19 bis rue Molière 86000 POITIERS, de Madame GAITE Patricia, née le 19 Mars 1977. Divorcée, elle est mère de 4 enfants, Aurélien né le 27 Janvier 2000, Lucas né le 30 Juin 2004, Barbara et Clotilde nées le 12 novembre 2009, dont elle a la garde. Elle habite un pavillon de deux étages entouré d'un jardin d'agrément. Suite à une chute, sa jambe droite et son poignet droit sont plâtrés pour deux mois. Vous intervenez tous les jours de 9 h à 11 h en tant qu'aide à domicile.

#### Tâches à réaliser :

- planifier et organiser votre travail (annexe 1),
- réaliser une quiche lorraine pour 6 personnes et une salade de fruits de saison pour le déjeuner (annexe 2),
- entretenir un placard de la cuisine,
- recoudre deux boutons sur le chemisier et le repasser,
- proposer le complément du menu et justifier (annexe 2 bis),
- réaménager, à l'aide du plan A (annexe 3), un coin repos sur le plan B (annexe 3 bis), dans le séjour, pour installer un lit une personne (90 x 190 cm) car Madame GAITE ne peut plus monter à l'étage,
- Aider Mme GAITE à établir sa liste d'achats de produits frais pour une journée (annexe 4). Elle dispose d'une somme de 15 €,
- Renseigner le formulaire d'abonnement à la médiathèque de Poitiers afin qu'Aurélien puisse emprunter des documents (annexe 5).

#### Conditions de réalisation :

- vous gérez le temps imparti (3 heures),
- vous avez à votre disposition des denrées et le matériel présents dans les locaux.

Mention Complémentaire Aide à Domicile	Session 2013		<b>SUJET n° 14</b>
E1 – Techniques de services à l'usager	Durée : 3h00	Coefficient : 3	Page 1/7



# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**Annexe 2**

## Préparer le déjeuner

<u>Quiche lorraine</u>	
Ingrédients	Quantité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pâte brisée pré-étalée</li> <li>• Poitrine de porc fumée en lamelles</li> <li>• Gruyère</li> <li>• Lait</li> <li>• Crème fraîche</li> <li>• Œufs</li> <li>• Sel, poivre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 pce</li> <li>0,150 kg</li> <li>0,150 kg</li> <li>0,200 L</li> <li>0,200 L</li> <li>3</li> <li>PM</li> </ul>

<u>Salade de fruits de saison</u>	
Ingrédients	Quantité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pomme</li> <li>• Fraises</li> <li>• Citron</li> <li>• Orange</li> <li>• Banane</li> <li>• Sucre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 pce</li> <li>4 pces</li> <li>½</li> <li>1 pce</li> <li>1 pce</li> <li>0,100 kg facultatif</li> </ul>

Tableau à compléter par le candidat

**Annexe 2 bis**

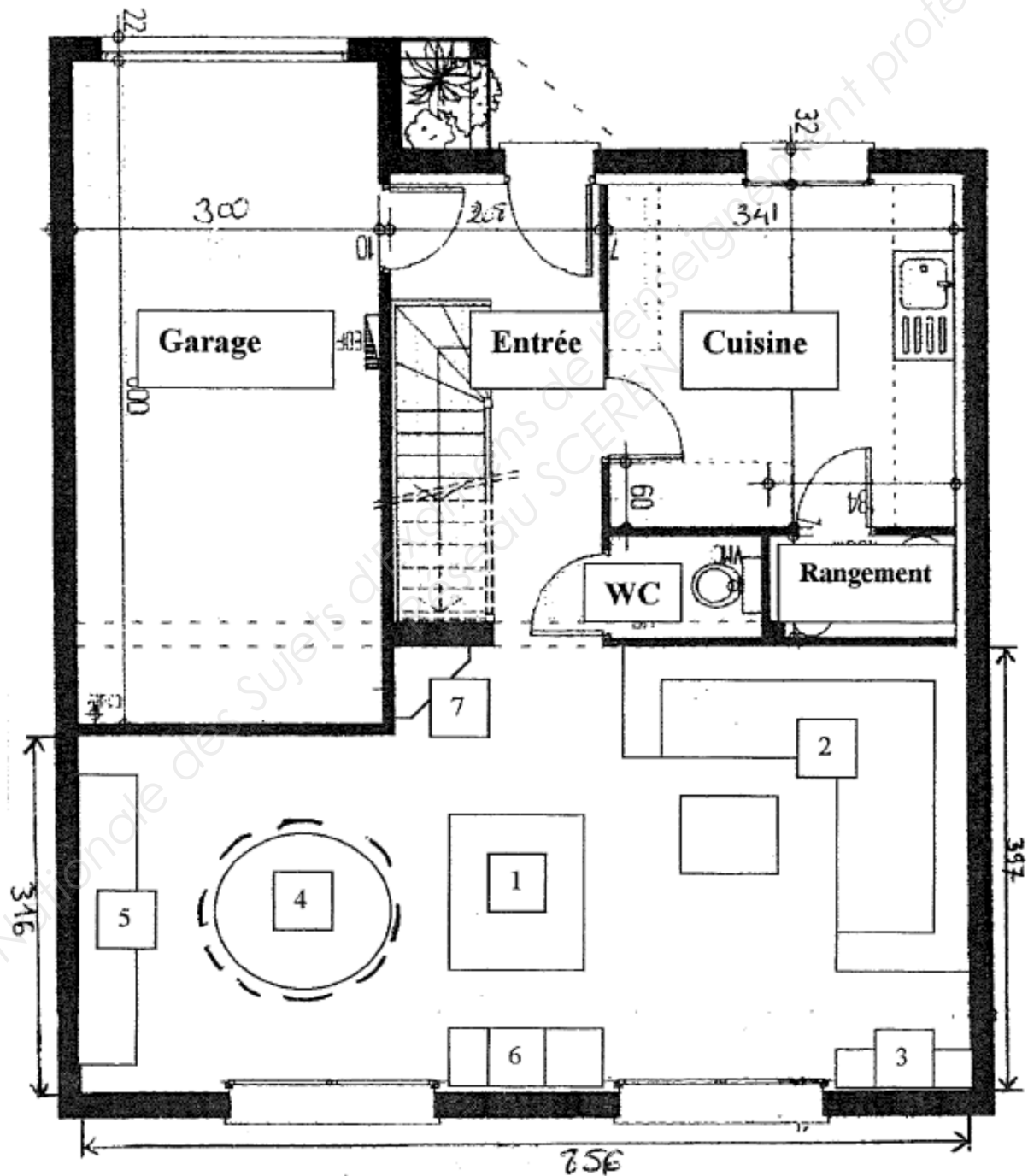
Proposition du menu	
MENU	JUSTIFICATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- .....</li> <li>- Quiche lorraine</li> <li>- .....</li> <li>- Salade de fruits frais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>.....</li> <li>.....</li> <li>.....</li> <li>.....</li> <li>.....</li> <li>.....</li> <li>.....</li> <li>.....</li> <li>.....</li> </ul>

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 3

Réaménager un coin repas

PLAN A  
PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



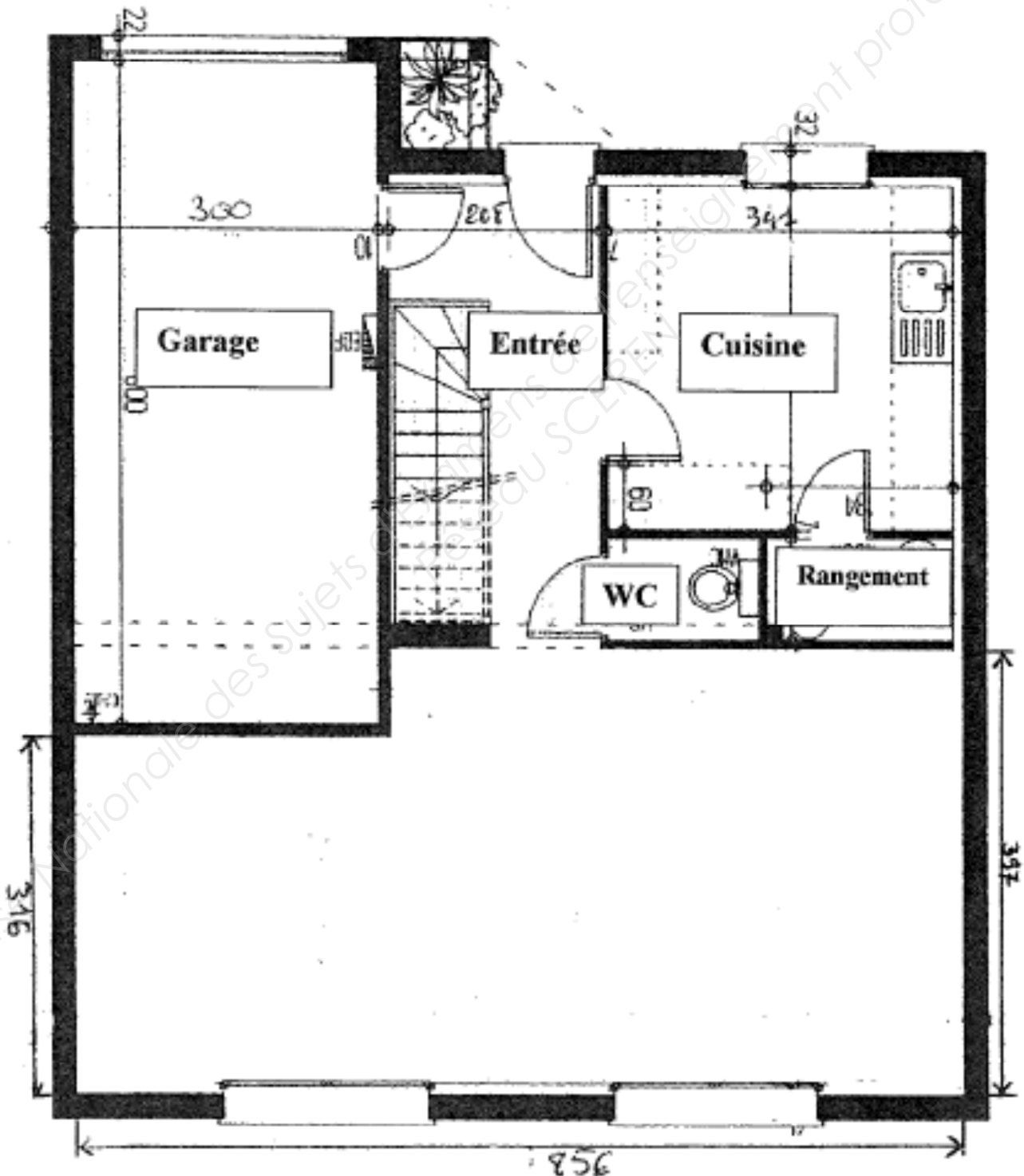
**Légende :**

1	Coin jeux + tapis	3	Bibliothèque	5	Vaisselle	7	Meuble téléphone
2	Coin salon	4	Coin repas	6	Meuble T.V.		

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 3 bis

PLAN B  
PLAN DU REZ DE CHAUSSÉE  
(Document de travail à compléter par le candidat)





# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## Annexe 5

### A compléter par le candidat

La médiathèque François-Mitterrand et son réseau – 4 rue de l'Université – BP619 POITIERS Cedex  
Tél. 05 49 52 31 51 – Fax 05 49 52 31 60 – mediatheque@mairie-poitiers.fr

Consultation   
Abonnement

**Je soussigné(e)**, (emprunteur majeur ou représentant légal d'un mineur ou d'une personne sous tutelle)

Mme  Mlle  M.

Partie réservée à l'administration  
N° de carte : .....

NOM.....

PRENOM.....

Né(e) le (JJ-MM-AAAA)..... Profession.....

Téléphone..... E-Mail.....

#### ➔ Déclare sur l'honneur être domicilié(e) à

N°..... Voie (rue, av...).....

Appartement..... Bâtiment.....

Code Postal..... Ville.....

#### Adresse permanente (si celle-ci est différente de la précédente)

N°..... Voie (rue, av...).....

Appartement..... Bâtiment.....

Code Postal..... Ville.....

#### ➔ Certifie avoir pris connaissance du règlement et de la charte de bon usage d'internet et m'engage à les respecter.

Autorise  Mme  Mlle  M.

NOM.....

PRENOM.....

Né(e) le (JJ-MM-AAAA).....

Classe.....

#### Qualité du représentant légal

Père

Mère

Tuteur

Autre (préciser)

.....

A disposer  d'une carte consultant  d'un abonnement Médiathèque

En cas d'inscription de plusieurs personnes par le même représentant légal, voir au verso

Partie réservée à l'administration  
N° de carte : .....

### CHARTRE DU BON USAGE D'INTERNET

A la Médiathèque François-Mitterrand et dans son réseau

1. Tout utilisateur à partir d'une station Internet du réseau de la Médiathèque François-Mitterrand s'engage à respecter la législation en vigueur (loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, loi du 9 mars 2004, loi 2004-575, art 22 pour la confiance dans l'économie numérique, loi 2006-961 du 1<sup>er</sup> août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information, Code Pénal art 227-23 et 227-24, 232-1 à 7, 227-24).
2. Tout utilisateur est individuellement responsable de sa recherche et des manipulations qu'il entreprend pour l'effectuer. L'utilisation d'internet par les mineurs se fait sous la responsabilité de son représentant légal.
3. Tout utilisateur s'engage à travailler sur le poste de consultation, en veillant à préserver le silence de la salle de lecture dans laquelle il se trouve.
4. Tout utilisateur s'engage à limiter sa consultation à une durée d'une heure.

Fait à Poitiers, le ..... Signature :